

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 91

présenté par
M. Philippe-Armand Martin

ARTICLE 4

Dans l'alinéa 5 de cet article, supprimer le mot :

« complète ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le mot « complète » n'apporte aucun éclairage utile. Surtout il souffre d'une imprécision source de difficultés d'interprétation.